
**Services d'interprétation —
Interprétation juridique et judiciaire
— Exigences**

Interpreting services — Legal interpreting — Requirements

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 20228:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3dad8d8a-82da-4ea4-b12d-dc6d05eb4f38/iso-20228-2019>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 20228:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3dad8d8a-82da-4ea4-b12d-dc6d05eb4f38/iso-20228-2019>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
3.1 Termes relatifs à l'interprétation – Modes d'interprétation et personnes concernées	1
3.2 Termes relatifs à la langue et aux qualifications	4
4 Principes fondamentaux de l'interprétation juridique et judiciaire	5
4.1 Généralités	5
4.2 Nature de l'interprétation juridique et judiciaire	6
4.3 Le travail des interprètes juridiques et judiciaires	6
4.4 Utilisateurs finaux des services d'interprétation juridique et judiciaire	6
5 Compétences et qualifications des interprètes juridiques et judiciaires	7
5.1 Généralités	7
5.2 Domaines de compétences relatifs à l'interprétation juridique et judiciaire	7
5.3 Compétences linguistiques	8
5.4 Compétences en interprétation	8
5.5 Compétences interculturelles	9
5.6 Compétences interpersonnelles	9
5.7 Compétences techniques	9
5.8 Justificatifs des qualifications en interprétation juridique et judiciaire	9
5.9 Formation continue	10
5.10 Autorisation d'exercice de l'interprète juridique et judiciaire	10
6 Contextes d'interprétation juridique et judiciaire	10
7 Modes d'interprétation	10
7.1 Généralités	10
7.2 Conditions de travail	11
Annexe A (informative) Interprétation juridique et judiciaire et interprètes juridiques et judiciaires — Liste non exhaustive de documents internationaux et nationaux	12
Annexe B (informative) Exemples de contextes de prestations d'interprétation juridique et judiciaire	15
Annexe C (informative) Recommandations relatives au mode d'interprétation	18
Annexe D (informative) Marche à suivre dans le cadre de missions d'interprétation juridique et judiciaire	20
Bibliographie	22

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, *Langage et terminologie*, sous-comité SC5, *Traduction, interprétation et technologies apparentées*. <https://standards.iso.org/iso-20228-2019>

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

Introduction

Le présent document a été élaboré en réponse à la nécessité accrue au niveau mondial de satisfaire aux besoins en interprétation de personnes privées de liberté, suspects, accusés, prévenus, personnes mises en examen, défendeurs, requérants, appelants, plaignants, témoins, victimes, parties dans différents contextes juridiques et judiciaires lors de communications parlées ou signées, ainsi que les professionnels de la justice tels que les magistrats, avocats, procureurs, officiers de police, personnels administratifs des tribunaux, notaires, et également les particuliers qui doivent avoir recours à des services d'interprétation lors d'événements de communication relatifs au droit.

Le droit de recourir à des services d'interprétation juridique et judiciaire est inscrit dans plusieurs documents internationaux (voir [Annexe A](#)). L'interprétation juridique et judiciaire nécessite un niveau de qualité suffisamment élevé pour garantir à toute personne l'égalité d'accès à la justice et un procès équitable.

L'interprétation juridique et judiciaire s'impose désormais comme une prestation d'interprétation assurée par des interprètes professionnels. S'il existe différents codes et normes (protocoles) applicables à des contextes spécifiques (par exemple à la police ou à la justice), ils varient néanmoins d'un pays à l'autre ; en outre, il n'existe pas de règles ou de normes universellement reconnues relatives à la prestation d'interprétation juridique et judiciaire.

NOTE Pour les besoins du présent document, un interprète juridique et judiciaire professionnel est une personne qui répond aux exigences de l'[Article 5](#).

L'interprétation juridique et judiciaire, qui diffère de la traduction juridique et judiciaire, concerne la communication de messages parlés ou signés en temps réel.

Les normes relatives à la formation et à la pratique de l'interprétation juridique et judiciaire varient considérablement et sont particulièrement sujettes à modification. Dans la pratique, les tendances actuelles vont dans le sens de la déprofessionnalisation dans plusieurs pays, en raison d'un manque de moyens financiers, de l'absence de formations spécialisées et de la méconnaissance des risques inhérents au recours à des interprètes juridiques et judiciaires non-professionnels.

[ISO 20228:2019](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/3dad8d8a-82da-4ea4-b12d-dc6d05eb4f38/iso-20228-2019>